

*Projet d'accueil*

*« Les Canailloux »*



## **Table des matières**

|  |         |
|--|---------|
| 1. Introduction  | p 3     |
| 2. Contexte institutionnel   | p 4     |
| 3. Le premier accueil et la séparation                             | p 5-6   |
| 4. La continuité dans l'accueil                                    | p 7-8   |
| 5. Une relation de confiance avec les parents                      | p 9     |
| 6. La vie de l'enfant à la crèche                                  | p 10-11 |
| 7. L'aménagement / extérieur – intérieur                           | p 12    |
| 8. Le sommeil de l'enfant  | p 13    |
| 9. Intégration des stagiaires et collaboration avec les monitrices | p 14-15 |
| 10. Equipe des puéricultrices volantes                             | p15     |
| 11. Le rôle de l'assistante sociale et de l'infirmière             | p 16-17 |

## Introduction

L'élaboration de ce projet d'accueil est demandée par l'ONE qui s'assure ainsi de la qualité de l'accueil.

Pour le parent, le projet d'accueil facilite la compréhension du fonctionnement et du rôle de la crèche.

Il implique par ses réunions, échanges, une remise en question de tout le personnel. Il nous oblige à nous « arrêter », à réfléchir à ce que l'on fait, à donner du sens à chaque acte qui pourrait devenir routinier.

Dans notre projet d'accueil, le bébé est une personne. Nous sommes donc attentifs à l'importance des liens que l'enfant entretient avec les adultes qui l'entourent.



## Contexte institutionnel

Le pouvoir organisateur est I.R.S.I.A. (Intercommunale du Réseau Social d'Insertion et d'Accueil), place de Pâturages 41 à 7340 Colfontaine.

I.R.S.I.A. gère 7 structures d'accueil de la petite enfance, dont notre crèche « Les Canailoux », ainsi qu'un service de 15 accueillantes conventionnées réparties dans les communes de Boussu, Dour, Colfontaine, Frameries, Quaregnon, Quiévrain et Saint-Ghislain.

La crèche « Les Canailoux » accueille les enfants âgés de 0 à 3 ans. Elle est située Rue de Bavay 15 à 7380 Baisieux (Quiévrain).

Tél. 065/755244 – Fax 065/755245.

La capacité d'accueil est de 36 lits.

### Personnel de la crèche

- 6 postes de puéricultrices (équivalent temps plein)

#### Nom - Prénom

#### Formation

Moulin Dominique

CEMEA (1<sup>ère</sup> & 2<sup>ème</sup> étape)

Pirreria Cintia

FRAJE – CEMEA (1<sup>ère</sup> & 2<sup>ème</sup> étape)

Somville Kathy

CREAS – FRAJE – Conférences (idem)

Vanderborck Claudine

EPE – FRAJE – CEMEA (idem)

Visotti Ambra

CREAS – CEMEA (idem)

Vollbracht Laurence

CREAS – CEMEA – FRAJE – Conférences (idem)

- 1 Technicienne de surface à temps plein :

Verteneuil Nathalie

- 2 cuisinières :

Tison Delphine → Formation de base « Arts et Techniques de cuisine en collectivité », formation « hygiène et sécurité » et formation continue sur l'alimentation pour les petits.

Marotta Giovanna → aide - cuisinière à mi-temps de remplacement

- 1 infirmière ¼ temps : Corinne Leroy : infirmière accoucheuse, diverses formations continues sur la réanimation du nourrisson, le projet d'accueil, les normes d'hygiène en collectivité

- 1 Assistante sociale à 3/4 temps

Hottois Caroline → Diplôme d'assistante sociale - Formation continue (DOLTO – CREAS – CEMEA – Conférences) (1<sup>ère</sup> & 2<sup>ème</sup> étape)

## Le premier accueil & séparation

Une période de familiarisation est appliquée pour chaque enfant. Cette période est personnalisée en fonction de la demande et du vécu de chacun. Même s'il s'agit d'un deuxième enfant placé en crèche, le parent nous connaît, il ressentira peut-être moins le besoin de faire une période d'adaptation mais il s'agit bien d'un nouvel enfant qui ne nous connaît pas et que nous ne connaissons pas.

Cette période sera peut-être moins longue pour cette famille mais tout de même incontournable.

Un minimum est requis :

- 3 fois où le parent est présent dans le service avec son enfant
- 1 fois où l'enfant est seul durant une ou deux heures
- 1 fois où l'enfant reste une demi journée

Dans un souci de continuité entre les pratiques des parents et nos pratiques, le 1<sup>er</sup> repas ou biberon pris en crèche est donné par les parents. Si c'est un repas, nous veillons à ce que l'enfant ait déjà goûté l'aliment chez lui et qu'il l'apprécie. Les puéricultrices observent comme ça se passe et comment réagit l'enfant. Elles peuvent ainsi se rapprocher des habitudes des parents et donc de l'enfant.

Le second repas ou biberon est donné par la puéricultrice en présence du parent, qui à son tour peut l'observer et proposer des réajustements sur la manière de faire, manière connue par l'enfant et spécifique à chaque enfant et parent. Nous invitons le parent à apporter quelque chose de la maison et à faire le lit de l'enfant. Exemple : sac de couchage apporté par le parent, petit coussin et couverture pour les plus grands.

Nous encourageons ainsi l'implication du parent dans les moments de relation privilégiée.

Une fois établie avec les parents, cette période est revue selon les observations de professionnels, selon les réactions de l'enfant, selon le vécu des parents.

Pour plus de disponibilité, nous proposons aux parents de venir vers 9 heures jusque 10 heures. Lorsque l'enfant d'une même famille mais d'âges différents entrent en crèche, nous souhaitons la présence des deux parents ou d'un autre membre de la famille.

En effet, si une maman vient avec son bébé de 5 mois et son aîné de 2 ans, un visage familier sera aussi sécurisant pour un petit que pour un plus grand.

A la suite d'une absence prolongée (exemple : vacances du parent, maladie de l'enfant) nous conseillons une nouvelle adaptation.

Pour les situations d'accueil en urgence, les modalités d'entrée sont réfléchies au cas par cas avec les parents ou autres services demandeurs de placement, ...

L'objectif de cette période de familiarisation est d'apprendre à mieux se connaître, de construire de nouveaux liens, c'est aussi une préparation de la séparation tant pour l'enfant que pour son parent. Dans un premier temps, elle permet à l'enfant de vivre le changement en étant sécurisé par la présence de ses parents. Elle permet aux parents (personnes qui connaissent le mieux l'enfant), d'échanger avec les puéricultrices et de communiquer toutes les informations concernant leur enfant qu'ils jugent utiles.

Elle est aussi l'occasion pour le parent de visualiser les autres enfants de la section.

Enfin, elle aide les puéricultrices, par leur écoute et leurs observations, à mieux comprendre qui est le nouvel enfant et à mieux s'y adapter. Une évaluation de la familiarisation est faite chaque jour pour chaque nouvel enfant.

**Pour faciliter la séparation du matin, nous demandons aux parents que l'enfant arrive habillé, changé et le premier biberon ou tétée données avant l'arrivée en crèche.**

**Il en va de même quand votre enfant grandit, nous vous encourageons à donner le déjeuner à la maison, en famille.**

En effet, ces moments de change, de repas, de contacts sont des moments privilégiés entre parent et enfant, pendant lesquels le parent parle à son enfant, le touche. Ensemble, ils entrent en communication, c'est l'occasion pour le parent d'expliquer à son enfant, même si c'est un tout petit, qu'il va à la crèche, qu'il va être accueilli par Katty, Cintia,...et que lui, part à ses occupations. Des mots auront pu être mis sur cette séparation et chacun pourra mieux l'appréhender.

Les puéricultrices font de même pour le retour de l'enfant : elles lui expliquent que papa, maman, tata, papy...va bientôt venir pour lui et qu'il va rentrer chez lui. Pour que cela ait du sens, la puéricultrice qui accueille l'enfant demande l'heure approximative du retour et qui vient reprendre l'enfant.

Entre la visite initiale (généralement vers le 3<sup>ème</sup> mois de grossesse) et l'entrée (en moyenne entre 3 et 6 mois), s'écoule parfois presque une année. A la naissance, le parent se pose beaucoup de questions, est parfois inquiet concernant l'accueil, c'est pourquoi nous allons proposer aux futurs inscrits une première rencontre, préalable à l'adaptation, qui pourrait se faire dans le mois qui suit la naissance. Il s'agit de permettre un entretien entre le parent, l'assistante sociale ou l'infirmière et une des puéricultrices de référence. Cette rencontre est centrée sur les préoccupations du parent.

## **Nous veillons à assurer une continuité dans l'accueil**

La crèche est organisée en 3 sections où sont répartis les enfants en fonction de leur âge mais surtout en fonction de leur développement psychomoteur.

Il y a deux puéricultrices dans chaque service → **nous parlons de puéricultrice de référence.** Depuis septembre 2012, une seule puéricultrice suit le groupe d'enfants dont elle s'est occupée toute l'année.

La seconde puéricultrice accompagnera son groupe au mois de janvier. Ce passage différé permet aux enfants qui ne sont pas encore prêts sur le plan psychomoteur de rester dans leur service tout en étant sécurisé par une puéricultrice connue qui leur assure des repères, a

ux enfants qui changent de section en janvier, de faciliter leur familiarisation. Cela permet également aux parents d'assurer une continuité dans les échanges.

Les changements des enfants d'un service à un autre sont toujours préparés avec soin : le passage d'une section à une autre en cours d'année se fera à l'aide de la puéricultrice de référence de votre enfant. Elle l'accompagne à différents moments de la journée pendant plusieurs jours, dans ce nouveau groupe de vie où il retrouve souvent ses compagnons.

L'enfant n'est jamais mis face à une situation qu'il ne peut assumer seul. On lui laisse le temps nécessaire pour accepter ce changement.

Afin de faciliter l'intégration de votre enfant dans le groupe et afin d'apprendre à connaître les puéricultrices et réciproquement, nous demandons une fréquentation minimale de 12 présences mensuelles (demi journée ou journée complète).



Exemple de rencontres qui facilitent le passage d'une section à l'autre.

Quand le temps le permet, les repas des sections des moyens et des grands sont pris dehors.

Ces rencontres extérieures visent également la promotion de la santé.

Lorsqu'un enfant entre à l'école au mois de septembre, nous conseillons aux parents d'éviter de remettre leur enfant les deux dernières semaines / la dernière semaine du mois d'août. En effet, c'est la semaine où la crèche reprend ses activités après les congés annuels.

L'enfant a passé une longue période dans son milieu familial et il a parfois besoin d'un certain temps pour retrouver ses repères à la crèche.

L'entrée dans les jours à venir à l'école constitue également un moment important dans la vie de l'enfant qui va devoir s'adapter à cette nouvelle situation.

Pour éviter à l'enfant de faire face à ces changements consécutifs, nous réfléchissons avec les parents à d'autres solutions.

Nous avons réfléchi en équipe à l'intégration d'enfants dont les parents souhaitaient un accueil mixte (crèche/école). Nous observons qu'il est souvent difficile pour ces enfants d'avoir des repères, de se faire une place dans le groupe. Nous proposons aux parents de s'entretenir avec l'assistante sociale quant au moment et au choix de l'entrée à l'école.

Le départ d'un enfant, le plus souvent pour entrer à l'école est signifié aux autres enfants du groupe. Nous envisageons un espace photos réservé aux enfants qui nous quittent afin de laisser une trace auprès de ceux qui continuent à fréquenter la crèche.

Il est important pour l'enfant que son départ soit marqué, qu'il puisse dire au revoir à ses compagnons et aux adultes de référence. En effet, l'enfant a noué des liens avec toutes ces personnes. Il doit comprendre pourquoi ces relations vont soudainement s'arrêter.

De même, si une puéricultrice quitte la crèche (écartement, ...), elle prévient les enfants de son départ.

Les puéricultrices évoquent donc les personnes signifiantes pour l'enfant (enfants malades, enfants qui ont quitté la crèche, famille). Dans cette optique, nous demandons aux parents d'apporter une photo de famille qui reste dans le service, à disposition de l'enfant.



# **Nous essayons d'avoir une relation de confiance avec les parents**

Nous veillons à favoriser la communication et ce, dès la période de familiarisation.

Les pratiques des parents peuvent différer des nôtres.

En cas de divergences, nous essayons d'ajuster nos pratiques à celles des parents afin que l'enfant garde des repères. Nos échanges avec les parents visent à trouver une continuité dans les pratiques.

Par exemple : nous évitons de mettre un enfant dans une position qu'il n'a pas acquise par lui-même. Bien entendu, si un bébé entre chez nous à 6 mois et qu'il a eu l'habitude d'être assis, nous allons d'abord faire de même et progressivement lui proposer la position couchée. Pour cela, nous allons attendre le temps nécessaire, variable d'un enfant à un autre, qu'il ait suffisamment de repères dans son milieu d'accueil et qu'il se sente en confiance.

Nous utilisons un cahier de communications, cahier apporté par les parents dans lequel ils communiquent les informations qu'ils jugent utiles. Le contenu noté par les puéricultrices a fait l'objet de réunions d'équipe et d'une consultation des parents, par le biais d'un questionnaire.

Les parents y trouvent un petit résumé de l'organisation pratique du service, quelques lignes directrices du projet d'accueil ainsi que le tableau d'éviction leur rappelant dans quelles situations l'enfant ne peut fréquenter la crèche.

Les puéricultrices y notent également les pesées de l'enfant, ce qu'il a mangé et/ou bu durant la journée et en quelle quantité, la durée et la fréquence des siestes, le nombre et la consistance des selles. Les parents seront invités à le compléter en y notant les informations particulières sur le week-end, la soirée (exemple, température), l'heure du premier biberon du matin et tout ce qui paraît important relatif à l'enfant.

Tout le personnel est soumis au secret professionnel. Nous sommes disponibles pour les parents ; un entretien sur rendez-vous avec l'assistante sociale et/ou l'infirmière peut être convenu en-dehors des permanences habituelles.

Les règles de vie sont présentées aux parents et explicitées : ainsi, dès l'adaptation, il est demandé aux parents d'enlever leurs chaussures pour entrer dans l'espace de vie des enfants qui rampent, lèchent le sol, ...

Hormis l'adaptation, il est demandé aux parents de ne pas entrer dans ces espaces afin de ne pas déranger l'activité de l'enfant et de ne pas l'insécuriser.

Par contre, en fin de journée, il est parfois proposé aux parents de « changer » son enfant ou de le reprendre lui-même dans un dortoir lorsqu'il s'y trouve seul.

Depuis septembre 2012, les parents peuvent accéder aux pièces de vie des enfants des services moyens et grands. Des chaussons se trouvent dans chaque casier. Le triple objectif que nous poursuivons est de :

- mieux gérer les transitions quotidiennes (séparation parent/enfant et retrouvailles)
- améliorer la disponibilité des puéricultrices au moment de ces transitions
- permettre aux parents de mieux percevoir le cadre de vie dans lequel évolue l'enfant

## - La vie de l'enfant à la crèche

Lorsqu'un tout petit rentre à la crèche, celle-ci s'adapte au rythme de vie que le bébé avait à la maison. La maman nous informe de ses habitudes de vie (repas, sieste, ...) et nous nous calquons sur sa façon de faire pour ne pas perturber le bébé.

Nous insistons sur le fait qu'il est important que l'enfant amène de chez lui quelque chose de familier (doudou, foulard, ...) pour qu'il retrouve ici les mêmes contacts, odeurs, couleurs... que chez lui.

La puéricultrice s'informe du vécu de l'enfant depuis son dernier jour d'accueil. Si c'est un bébé, elle le garde un peu dans les bras en lui parlant. Si c'est un plus grand, elle essaie de l'intégrer au groupe ou à l'activité déjà commencée.

Nous avons installé plusieurs coins d'activité où l'enfant peut choisir ce qui l'intéresse à ce moment et changer d'intérêt quand il le souhaite.

Les activités sont toujours proposées à l'enfant mais pas imposées (peinture, lecture, chansonnettes, ...). Nous donnons une priorité à l'activité de l'enfant par lui-même. Nous lui permettons d'explorer et d'expérimenter par lui-même.



Un enfant qui joue n'est pas interrompu dans son activité. Il est à ce moment dans un projet qui doit mener à bien. Le jeu est très important pour l'enfant et lui permet de se construire.

Si le jeu doit être quand même interrompu pour le repas par exemple, la puéricultrice prévient l'enfant à l'avance, lui explique pourquoi afin qu'il puisse savoir qu'il va devoir mettre un terme à ce qu'il fait et s'y préparer.

Les moments des repas sont très importants. Ils font partie des moments privilégiés pour la relation adulte enfant.

C'est une activité où la puéricultrice parle beaucoup à l'enfant. Elle nomme les aliments, elle décrit le goût, elle respecte l'appétit de chaque enfant, elle l'encourage. Si c'est un bébé, elle est à l'écoute de ses réactions de contentement / mécontentement ou de satiété. Pour les plus grands, elle les encourage dans leur autonomie à manger seul.

L'enfant apprend aussi à se tenir à table avec d'autres. Il apprend à respecter son voisin, apprend où sont les limites qui font partie de la vie en collectivité.

Les puéricultrices prennent le temps de donner à manger aux enfants. Aux petits, elles donnent le repas un à la fois en expliquant aux autres que leur tour va venir. Les biberons se donnent dans les bras, la

puéricultrice s'installe dans le fauteuil prévu à cet effet, elle est plus détendue et totalement disponible pour l'enfant.

Les enfants mangeant à la cuillère sont installés dans les relax (ou chaises hautes suivant le développement).

L'usage de celui-ci est limité aux repas, pour permettre à l'enfant de digérer ou pour permettre à certains enfants d'avoir une transition entre le milieu familial et l'espace jeux du milieu d'accueil.

Les menus sont établis par l'infirmière et nous tenons compte des régimes spéciaux (ex. allergie aux œufs, au poisson, ...) et des convictions philosophiques ou religieuses des parents.

**Dans le service des grands, l'équipe essaie d'accentuer l'autonomie au moment des repas en encourageant les enfants dont le développement psychomoteur le permet, à aller chercher leur assiette seul et à desservir. Cela permet de responsabiliser les enfants qui se sentent valorisés.**

Tout le personnel a d'ailleurs l'occasion de participer à ces formations dans le cadre de la formation permanente. Celles-ci sont adaptées à la fonction de chacun. Elles permettent de réfléchir à sa pratique et de remettre en question ainsi que d'échanger avec d'autres professionnels de la petite enfance.

## Aménagement

### - L'extérieur

Les sorties font partie intégrante de notre projet d'accueil. Nous essayons d'assurer une vie saine aux enfants par des sorties régulières.

**Nous attirons l'attention des parents sur le fait qu'il n'est pas toujours possible de répondre à leur demande de garder l'enfant (enrhumé par exemple) dans les locaux alors que le groupe sort. Pour rappel, l'enfant qui fréquente la crèche est un enfant sain.**

Nous disposons d'un terrain clôturé où nous avons installé un module adapté à l'âge des enfants.

**Nous avons planté quelques arbres fruitiers qui permettent de multiplier les activités extérieures (récolte des fruits, les laver, les éplucher et enfin les goûter).**

**C'est aussi une occasion de découverte de la nature et d'éveil.**

Les sorties sont fréquentes à la crèche, nous demandons aux parents de prévoir une petite paire de bottes et des vêtements adéquats.

Nous les faisons prendre l'air dès que le temps nous le permet. Nous avons l'intention d'équiper le jardin d'un bac à sable permettant à l'enfant de nouvelles expérimentations.

Des promenades sont aussi organisées à proximité de la crèche. Nous disposons de poussettes pour les plus petits.

### - L'intérieur

Suite aux observations de l'équipe, l'aménagement de l'espace a été revu de manière à offrir aux enfants des activités et rythmes différenciés ainsi qu'une richesse d'expérimentations. Pour ce faire, nous avons :

- 1) récupéré et transformé la pièce à casiers du service des grands en une pièce réservée au coin activité
- 2) changé le coin repas vers une pièce plus spacieuse, plus lumineuse et à l'abri du passage
- 3) modifié l'agencement de l'espace psychomotricité

#### 4) aménagé un local peinture pour les plus grands

Ces réajustements sur l'environnement ont permis une diminution des conflits

L'espace intérieur est ajusté en fonction du niveau de développement des enfants et en fonction des activités.



- Bébés : Grands tapis qui laissent l'enfant libre de ses mouvements et qui respectent ses positions motrices. Toutefois, si la puéricultrice perçoit des signes d'insécurité chez le bébé, elle le prend en le rassurant.
- Moyens et grands : installation qui stimule le développement moteur (escalier, toboggan, petite maison → coin refuge)

L'aménagement de l'espace et l'attitude sécurisante de la puéricultrice facilitent les interactions des enfants et contribuent ainsi au développement de la socialisation.

Les puéricultrices respectent les affinités entre enfants, elles explicitent des règles simples adaptées au développement et au niveau de la compréhension de l'enfant (respect de l'autre, des choses, ...).

Elles encouragent les gestes de solidarité entre enfants.

Tout en diversifiant nos jeux, nous essayons d'avoir un même jeu en quantité suffisante pour éviter les conflits. Afin de permettre des conditions paisibles d'activité, la puéricultrice désamorce les conflits en attirant l'attention d'un des deux enfants sur une autre source d'intérêt.

L'installation de petits coins de lecture permet d'intensifier la relation privilégiée entre enfant et adulte.



Cet éveil à la culture est facilité par nos contacts avec la bibliothèque de Quiévrain qui met à notre disposition des livres adaptés à l'âge des enfants.

## Sommeil de l'enfant

Nous respectons le rythme de chaque enfant. Nous ne réveillons pas un enfant pour lui donner son repas.

Particulièrement, chez les bébés, tous les enfants ont des heures de siestes différentes. **Nous disposons de 3 dortoirs, chaque enfant peut donc être mis au lit à tout moment. Après une période d'observation, les puéricultrices essaient de grouper les enfants qui ont à peu près le même rythme.**

Nous respectons dans la mesure du possible le rituel de l'enfant avant l'endormissement. Idéalement, c'est la puéricultrice de référence qui met l'enfant au lit car c'est un moment de séparation. Le petit va se retrouver seul dans son lit, il doit donc être en confiance et en sécurité.

Pour plus de sécurité et d'autonomie, les grands dorment sur des couchettes, ils peuvent ainsi se coucher et se lever seuls. La sieste est surveillée par une puéricultrice qui s'installe à côté des enfants.

Pour le bien-être de leur enfant et des autres enfants, nous demandons aux parents d'éviter les passages incessants, plus particulièrement entre 12h30 et 14h.

Nous gardons bien entendu une certaine souplesse pour les cas particuliers.

## **Equipe des puéricultrices volantes**

Toutes les crèches de l'IRSIA bénéficient d'un service de 5 puéricultrices supplémentaires qui peuvent venir renforcer l'équipe de base en cas d'absences.

Elles sont encadrées par Mme Catherine Lescot, coordinatrice de l'enfance. C'est elle qui gère leur affectation chaque semaine en fonction des besoins de l'ensemble des crèches.

Elles sont également intégrées dans le programme de formation continue mis en place dans tous les milieux d'accueil selon les finalités de l'ONE et participent à des réunions d'équipe tous les 3 mois.

## **Intégration des stagiaires et collaboration avec les monitrices de nursing**

Toutes les stagiaires sont aux études de puériculture. Elles doivent avoir lu notre projet d'accueil et s'en être imprégnées avant de participer à la vie des services.

Elles doivent y adhérer pour qu'il y ait une continuité dans l'attitude à adopter vis-à-vis des enfants ainsi que les monitrices qui les entourent.

L'équipe a mené une réflexion sur les attitudes attendues chez une stagiaire puéricultrice. Nous avons élaboré un panneau « petit guide des pratiques en 10 points » Il est affiché dans l'espace réservé aux stagiaires.

Nous accueillons des élèves de l'Athénée Royal de Quiévrain et de Don Bosco toute l'année.

Nous ne prenons pas plus que 2 stagiaires par service et nous veillons à ce qu'une période d'adaptation et de familiarisation soit adoptée par les stagiaires afin de laisser aux enfants le temps d'accepter une nouvelle personne dans le service.

C'est l'enfant qui choisit s'il veut être pris en charge par la stagiaire ou non (pour manger, pour un change, pour aller dormir, ...). La personnalité de l'enfant est respectée. La stagiaire est présentée aux enfants et à leurs parents. Elle s'occupe d'un groupe d'enfants et ne privilégie pas un enfant en particulier car elle ne peut pas devenir une personne de référence alors qu'elle ne sera présente que 3 semaines consécutives dans le service.

En fin de stage, elle prévient les enfants de son départ. La monitrice de nursing pratique un soin avec l'élève et évalue en collaboration avec les puéricultrices du service si la stagiaire peut effectuer le soin seul.

Le travail de la stagiaire supervisée par la monitrice doit s'intégrer sans perturber le rythme de vie des enfants (ex. pas de soins pendant la sieste, ni de change pendant les repas, ...). Une évaluation annuelle du déroulement des stages avec les différentes monitrices et la responsable des stages (de l'école) est souhaitable pour assurer une bonne cohésion des pratiques.

## Rôle de l'assistante sociale et de l'infirmière

L'assistante sociale et l'infirmière sont les personnes de référence pour la gestion quotidienne de la crèche.

Nous répartissons notre temps de travail pour assurer la plus grande disponibilité possible pour les parents et le personnel. Nous sommes à l'écoute des parents et sommes soumises au secret professionnel.

Tous les 15 jours, nous consacrons une demi journée commune pour échanger et communiquer.

Nous assurons l'encadrement des puéricultrices, de la cuisinière et de la femme de charge. Nous les invitons à participer à des formations, nous organisons des réunions pour recentrer le travail des équipes (intégration des nouveaux enfants, passage d'un enfant d'une section à une autre, aménagements de l'espace, enfant qui a des difficultés à s'endormir, intégration d'une maman anxieuse).

Observation du travail dans les services débouchant sur un échange qui permet de recentrer nos préoccupations de bien-être des enfants.

Nous participons aussi à des formations (CEMEA, FRAJE, diététicienne ONE, ...) et nous sommes en relais entre le pouvoir organisateur et le personnel de la crèche.

Nous sommes les premières personnes d'accueil pour les parents, nous les faisons visiter la crèche, nous en expliquons le fonctionnement, les modalités d'entrée et présentons le personnel.

Nous dynamisons l'équipe pour une réflexion continue sur le projet d'accueil.

Nous assurons un rôle administratif pour le pouvoir organisateur (subsides, factures, registres, ...) et de gestion du personnel (congrés du personnel, absences, remplacements).

Nos échanges avec les professionnels du service d'accueillantes conventionnées et des 6 autres crèches d'IRSIA favorisent un enrichissement mutuel.

Nous nous entretenons régulièrement avec les autres travailleurs sociaux et infirmières sur nos pratiques d'accueil.

Rencontrer d'autres puéricultrices et observer des lieux d'accueil avec d'autres aménagements nourrissent notre réflexion.

Nous avons des contacts réguliers avec l'ONE qui nous informe des initiatives mises en place (brochures destinées aux parents, formations et conférences pour les professionnels de la petite enfance).

L'assistante sociale établit la participation financière des parents. Elle tient compte de la réalité socio-économique de la famille : la participation financière pourra être adaptée en fonction de la situation. En cas de retard ou défaut de paiement, n'hésitez pas à la contacter pour qu'ensemble vous puissiez trouver une solution adaptée.

Elle rend possible l'accès au milieu d'accueil pour les enfants dont les parents ne travaillent pas (raisons médicales, sociales, ...).

Elle assure le suivi des familles et travaille en partenariat avec d'autres organismes tels que le SAJ, le CPAS, la consultation ONE, ... qui font parfois la demande de placement d'un enfant en crèche.

L'assistante sociale facilite l'entrée d'un enfant porteur d'un handicap ou de besoins spécifiques.

**Nous travaillons avec le projet de l'AWIPH vers l'accueil des bébés extraordinaires en collaboration avec le service d'Aide précoce de l'ONE.**

**Ce service « vers l'accueil des bébés extraordinaires » nous apporte son soutien dans l'accueil d'enfants ayant des besoins spécifiques, permet à l'équipe de verbaliser ses éventuelles craintes.**

**Il nous donne des pistes de réflexion qui provoque des réajustements dans nos pratiques ou dans les aménagements de l'espace. Ceux-ci sont bénéfiques à tout le groupe d'enfants. Il favorise la rencontre lors de réunions des différents professionnels qui accompagnent l'enfant et sa famille, à qui nous pouvons offrir une réponse plus adaptée.**

**Ce travail de collaboration nous amène à une plus grande ouverture d'esprit par le biais de remise en question, de journées d'échanges avec d'autres services qui favorisent l'inclusion des enfants ayant des besoins spécifiques ainsi que d'autres milieux d'accueil ouverts à la diversité.**

L'assistante sociale s'entretient avec les parents et analyse leur demande, voit dans quelle mesure la crèche peut ou non y répondre.

Elle rencontre également les services sociaux qui entourent la famille afin d'évaluer ce qui peut être mis en place au sein de la crèche (ex. une psychomotricienne peut venir en crèche pour stimuler l'enfant).

Elle dynamise l'équipe et détermine avec celle-ci les moyens à mettre en œuvre pour intégrer l'enfant handicapé dans le groupe en tenant compte de ses besoins spécifiques.

L'infirmière assure le suivi médical des enfants, s'assure de la bonne application des vaccinations ainsi que la consultation ONE avec le médecin et établit un dossier pour chaque enfant.

Elle veille à une alimentation équilibrée et instaure les menus.